

Compte rendu du Conseil de la SFR du 20 mai 2014

Présents : Alexandra Ducancelle, Linda Grimaud, Amina Moussa, Patricia Le Grand, Isabelle Richard, Pierre Abraham, Paul Calès, Jean-Luc Courthaudon, Yves Delneste, Olivier Duval, Joël Eyer, Sébastien Faure (représentant R Andriantsitohaina) Emmanuel Garcion, Pierre Legras, Franck Letournel, Laurent Loufrani, Alain Mercat, Vincent Procaccio, Gilles Simard

Excusés : Laetitia Point, Pierre Asfar, Jean-Pierre Benoit, Jean-Philippe Bouchara,, Daniel Chappard, Olivier Coqueret, Daniel Henrion, Guillaume Mabillean, Laurent Marsollier, Patrick Saulnier, Yves Roquelaure

Absent : François Hindré.

Ordre du jour abordé :

- I. Présentation de la Direction à la Recherche Clinique et l'Innovation (Pr A.mercat)
- II. Validation du CR du Conseil de la SFR du 25 mars 2014
- III. Validation de la charte PACeM
- IV. Communication de l'interclassement des Allocations doctorales ALM par le CS de l'Université
- V. Retour réunion du CCRDT-CPER 2015-2020
- VI. Préparation du Comité d'Orientation Stratégique de l'Université -11-13 JUIN 2014
- VII. Divers
 - AO Equipements > 100 k€
 - SCAHU –Bilan de la réunion des utilisateurs et point sur la réglementation

I- Présentation de la direction de la Recherche Clinique et l'innovation

Alain Mercat (Responsable scientifique de la Délégation à la recherche clinique et à l'innovation du CHU d'Angers) présente le CRC d'Angers qui a ouvert ses portes en 2012 ; cette cellule est co-dirigée par Amina Moussa.

Il rappelle les missions et objectifs du CRC, notamment le fait qu'il ne peut y avoir d'avancées médicales sans recherche clinique et que, de ce fait, il est important de trouver les moyens de développer des projets non seulement sur le site mais aussi par le biais de collaborations régionales. Le CRC d'Angers a pour objectif de dynamiser la recherche clinique du CHU, c'est-à-dire d'augmenter le nombre d'études réalisées. Il met à disposition des locaux et des moyens techniques et humains Alain Mercat nous présente également le RI2 (Recherche Investigation et Innovation) qui est un outil de communication récemment mis en place à destination du personnel du CHU.

II- Validation du CR du Conseil de la SFR du 25 mars 2014

Le compte rendu est validé à l'unanimité par le Conseil

III- Validation de la charte PACeM

Une charte de fonctionnement pour la plate forme PACeM a été mise en place.

Il est rappelé que PACeM n'est pas un service commun mais une plate forme et qu'il n'est pas possible de s'aligner sur le fonctionnement du SCIAM pour lequel les laboratoires du site ne paient qu'un abonnement annuel. De plus, il est précisé qu'il est impossible pour l'Université de généraliser le mode de fonctionnement des services communs au plates formes, cette dernière ne pouvant supporter le coût des dépenses.

La direction de la SFR décide de procéder à un vote. La charte est acceptée à l'unanimité par le Conseil.

IV-Communication de l'interclassement des Allocations doctorales ALM par le CS de l'Université

Vincent Procaccio rappelle les modalités de classement mis en place par la SFR ainsi que le choix des membres du jury sur 6 dossiers qui ont été remontés vers le CS de l'Université.

Il est à noter que le pôle végétal et science ont trouvé la démarche intéressante.

Il est demandé aux structures de la SFR de proposer des experts pour les prochaines sessions. Les membres du comité ont apprécié l'exercice et ont accepté de participer à la prochaine campagne.

IV-Retour réunion du CCRDT-CPER 2015-2020

Yves Delneste nous informe, qu'à ce jour, le dossier n'a pas avancé car l'Université n'a pas eu de retour du Ministère concernant le classement des demandes et que l'enveloppe budgétaire est inconnue ; il plaidera auprès de la région le dossier équipement mobilier IRIS 2 et ICO qui demeurent une priorité majeure du site. Le calendrier ne sera pas respecté et de ce fait l'arbitrage sera repoussé.

Il est rappelé que le CHU d'Angers est représenté par Pierre Asfar au CCRDT.

V-Préparation du Comité d'Orientation Stratégique de l'Université- 11-13 juin 2014

Le COS se tiendra du 11 au 13 juin prochain. Une présentation générale du site santé sera faite par la Direction de la SFR. Il est émis le souhait de faire présenter les axes forts par des juniors du site.

Les présentations devront être courtes illustrées par des slides. Comme indiqué par Vincent Procaccio, il est important de s'accorder collectivement sur la présentation, c'est pourquoi le diaporama sera envoyé aux membres pour avis et corrections éventuelles afin de ne pas être « en dehors des clous ».

Isabelle Richard précise que c'est une situation en « or » pour interagir avec des experts extérieurs afin de permettre d'améliorer le futur. Il ne s'agit nullement d'une évaluation sanctionnante, de ce fait le temps d'intervention sera limité. Le Comité a vocation à aider.

VI-Divers

- SCAHU-Bilan de la réunion des utilisateurs et point sur la réglementation

Pierre Legras nous fait part de l'arrivée de Jessica Gasnier sur un poste d'animalier. Il nous rend compte de l'activité croissante de l'animalerie, notamment en terme de souris au cours de l'année 2013.

Le bilan financier de l'année écoulée laisse paraître un solde de 18101 €. Ce reliquat a été placé en PPI pour les besoins en investissement d'IRIS2. A ce jour, 3 laboratoires utilisent l'animalerie IRIS, cette liste sera allongée en cas de nouveaux arrivants.

Concernant IRIS 2, une première réunion avec l'ensemble des intervenants s'est tenue en avril dernier, les travaux vont débuter dans les jours à venir et la livraison est prévue pour l'automne 2015. Un rappel est fait sur les règles de fonctionnement du SCAHU.

Pierre nous fait un rappel sur la réglementation avec l'entrée en vigueur de la directive 2010/63/UE mise en application en février 2013 qui impose aux porteurs la soumission des protocoles au MESR. A ce jour, le MESR ne peut répondre dans des délais légaux. Il a donc été décidé par le SCAHU de donner les autorisations aux demandeurs après le délai de 8 semaines imposé par le MESR.

Nous vous rappelons que la nouvelle législation impose aux établissements utilisateurs de posséder et de contrôler les livrets de compétence.

Une inspection du SCAHU par les services compétents est programmée le 11 juin, les livrets de compétence seront très certainement contrôlés et la responsabilité des concepteurs pourra être alors engagée.

AO Equipements >100 k€

Ne pas oublier de mettre la SFR dans la boucle, aucune demande n'a été reçue par la Présidence de l'Université.

La séance s'achève à 19h20

Le prochain Conseil se déroulera le 24 juin à 17h00

Vincent Procaccio (Directeur SFR ICAT 4208)

Yves Delneste (Directeur adjoint SFR ICAT 4208)